AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 février 2026

Notre responsabilité sociale

A l'AMF, nous considérons le développement durable comme un enjeu majeur de notre société. Nous avons à cœur d'intégrer les enjeux de durabilité, à la fois dans notre stratégie vis-à-vis des acteurs que nous régulons, mais également dans nos actions au quotidien.

La finance durable est l'une des priorités stratégiques de l'institution. Dans notre activité de régulateur, notre objectif est de faire évoluer les pratiques, accroître la transparence des acteurs et faciliter la prise en compte des enjeux de durabilité et la mobilisation des capitaux au profit des activités plus durables.

Le plan d'action en matière de finance durable mis en place par l'AMF à destination des acteurs est largement visible (feuille de route, plan stratégique, plan d'action). La responsabilité sociale des entreprises (RSE) fait également partie intégrante de nos actions de tous les jours. Cette démarche, qui fait l'objet d'une adhésion forte des salariés de l'AMF, devrait encore être structurée (gouvernance dédiée, élaboration d'une stratégie interne, mise en place d'indicateurs de suivi, etc.) pour faire l'objet d'une communication plus large. L'engagement de l'AMF est déjà fort mais nécessite d'être approfondi et sa transparence est encore en construction.

L'AMF, un employeur socialement responsable

Nous envisageons l'employabilité de nos collaborateurs de manière durable. Nous travaillons à développer leurs compétences et à les accompagner dans leur carrière, y compris au-delà

de l’AMF.

Les accords d’entreprise s’articulent autour d’axes clés tels que le développement des compétences, la gestion des carrières, le souci de l’égalité professionnelle et de l’équilibre vie professionnelle/vie privée et la cohésion sociale comme facteurs générateurs de performance durable. Ils forment un ensemble cohérent.

Zoom sur l'index égalité femmes-hommes

Sur la base des données 2025, l'AMF a obtenu un index égalité femmes-hommes de 97/100. Cet indicateur, destiné à mesurer les écarts de rémunération et de promotion entre les femmes et les hommes, est élevé et se décline comme suit :

- Indicateur écart de rémunérations : 37/40
- Indicateur écart de taux d'augmentation : 20/20
- Indicateur écart de taux de promotion : 15/15
- Indicateur retour de congé maternité : 15/15
- Indicateur hautes rémunérations : 10/10

A titre illustratif, voici quelques indicateurs moyens sur l'année 2025 :

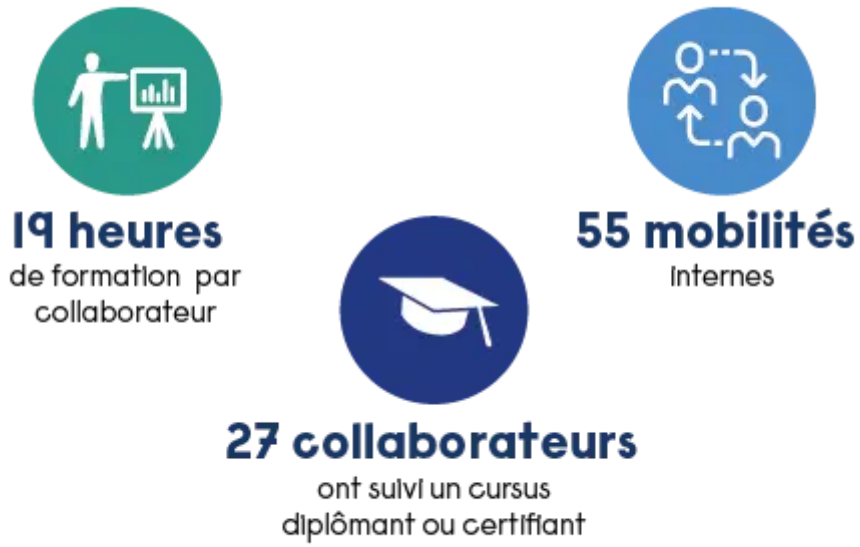

Nous menons également tout au long de l’année des actions de prévention : équilibre vie privée/vie professionnelle, droit à la déconnexion, encouragement de la pratique sportive, etc.

Une responsabilité citoyenne de l'institution

Nous encourageons et soutenons les initiatives de nos collaborateurs dans des actions solidaires :

- Association ELA, La Cravate solidaire, course Odyssea, etc.

Notre responsabilité citoyenne passe aussi par la gestion de notre environnement de travail :

- Nous avons par exemple mis en place le don du matériel de bureau à des associations lors de son renouvellement.

Des pratiques internes respectueuses de l’environnement

Nous nous efforçons d’appliquer un ensemble d’actions en vue de réduire notre empreinte environnementale. Il s’agit d’un processus d’amélioration continue sur lequel nous nous engageons à communiquer plus précisément sur les résultats.

L’AMF se mobilise donc sur les questions environnementales qui façonnent également notre quotidien : économies d’énergie, gestion des déchets, recyclage du mobilier et d’autres consommables, mise en place d’éclairages à faible consommation d’énergie et/ou à détection de mouvement, valorisation des transports « verts » (installation de parking à vélo pour les salariés et mise en place d’une prime vélo), mise en place d’une politique vers le zéro papier et utilisation de papier en fibres éco labellisées issues de forêts gérées durablement, installation d’équipements pour limiter l’usage de bouteilles en plastiques et distribution de bouteilles en verre aux salariés, campagne d’information sur les éco-gestes à pratiquer au bureau, produits ménagers respectueux de l’environnement, etc.

Par ailleurs, nos salariés contribuent très largement à cette dynamique éco-responsable. Ils sont, par exemple, à l’origine de l’installation de ruches sur notre toit ou de la diminution importante de nos consommations énergétiques.

Le déploiement du télétravail, ouvert à tous les salariés ayant signé un avenant, a été lancé en juillet 2019, et devrait contribuer à un meilleur équilibre de vie et avoir un impact positif sur l’environnement.

L'éducation financière du public

L'AMF veille à informer et accompagner les épargnants dans leur démarche d’investissement pour leur permettre de faire des choix éclairés en matière de finances personnelles. Ses actions pédagogiques s’inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale d’éducation financière pilotée par la Banque de France.

L’AMF met à disposition sur son site un espace dédié aux épargnants URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants], ainsi qu’une page Facebook AMF Epargne Info Service URL = [https://www.facebook.com/AmfEpargneInfoService/] pour les informer au quotidien. L’éducation financière passe aussi par le développement d’outils pédagogiques, comme le

site AMF Protect Epargne URL = [https://protectepargne.amf-france.org/] pour alerter et sensibiliser aux arnaques.

Elle rencontre régulièrement les épargnants, via des salons, formations et webconférences et dispose d'une équipe dédiée AMF Epargne Info Service pour répondre à leurs questions.

Elle participe tous les ans à la Semaine mondiale de l'investisseur, World Investor Week, pour promouvoir les initiatives des régulateurs en faveur de l'éducation financière et de la protection des épargnants.

Enfin, elle a mis en place avec la Banque de France et l'ACPR les sites abe-infoservice.fr URL = [https://www.abe-infoservice.fr/] et mesquestionsdargent.fr URL = [https://www.amf-france.org//www.mesquestionsdargent.fr/], et elle soutient l'Institut pour l'éducation financière du public et son site internet lafinancepourtous.com URL = [https://www.lafinancepourtous.com/].

En savoir plus

- S'engager pour une finance durable
- L'AMF s'engage aux côtés de nombreux régulateurs à travers le monde pour l'éducation financière et la protection des épargnants
- L'AMF recrute
- Espace épargnants

Mots clés INSTITUTIONNEL POLITIQUE RH

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

28 mai 2026

Promouvoir une finance plus durable

ARTICLE STRATÉGIE

13 janvier 2026

Nos priorités d’action et de supervision

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

17 août 2023

Nos missions

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02